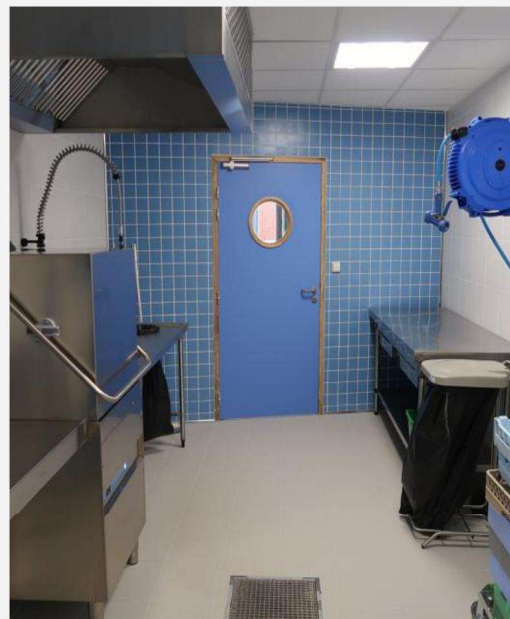




C'est un nouveau quartier qui sort de terre actuellement à Rebeval car outre les bâtiments du Rapadi, le centre d'incendie et de secours fait également peau neuve. Photo O.J.



La cuisine est dotée d'équipements professionnels et la liaison chaude est assurée à midi. Photo O.J.



L'aménagement extérieur sera assuré par le service des espaces vert de la structure. En attendant, les travailleurs qui disposent de nouvelles conditions de travail, occupent déjà le nouvel espace de restauration. Photos Olivier JORBA



Photo O. JORBA

Questions à ?

Thierry Conter
Directeur du Rapadi

« Ce sont les projets humains qui m'intéressent »

Outre ce projet de grande envergure, il semble que vous ne souhaitez pas en rester là, n'est-ce pas ?

« Dès le 1^{er} juin en effet, nous proposerons une nouvelle activité d'accueil de jour pour personnes à orientation foyer d'accueil spécialisé (FAS). Il s'agit d'activités occupationnelles voire de maintien des acquis mais à l'adresse de personnes plus jeunes cette fois. Un projet mené dans le cadre de la réflexion liée au contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens signé récemment avec le Conseil départemental. Notre volonté est d'apporter une réponse à des personnes qui n'en trouveraient pas dans l'accompagnement. »

Aujourd'hui, le Rapadi, ce sont combien de salariés ?

« Ce sont 36 agents qui travaillent au foyer, pour 32 équivalents temps plein. Cette nouvelle structure occupée depuis le 9 avril et qui s'achève se décompose en une partie nuit avec 17 places résidentielles (à condition d'être travailleur ESAT), une partie jour avec restauration, foyer d'hébergement et accueil de jour et enfin, un autre bâtiment pour l'activité ESAT proprement dite. Ce bâtiment abrite plusieurs ateliers dont l'un est polyvalent afin de mieux répondre aux différents donateurs d'ordre. Il existe aussi un atelier de conditionnement alimentaire, un

autre pour les espaces verts, une pour la vannerie, une salle d'activités de soutien pour la formation ou des compléments d'information, une salle de mécanique de premier niveau, différentes réserves, des vestiaires, sanitaires, une salle d'accueil et une salle de repos pour les travailleurs handicapés. Sans oublier un bloc administratif, au premier étage, avec des salles de réunion et d'archives. »

Comment l'investissement conséquent à hauteur de 5,4 M€ est-il financé ?

« Ces 5,4 M€ qui comprennent toutes les dépenses, depuis les études jusqu'à la remise des clés sont pour la majeure partie autofinancés. Le Conseil départemental a versé une subvention de 440 000 € et, dans le cadre du plan pluriannuel d'investissement, nous avons l'engagement du Département et l'Agence régionale de santé (ARS) pour accompagner les amortissements et les frais financiers sur les emprunts réalisés auprès de la Caisse des dépôts et consignations. J'ajoute que nous avons obtenu 153 000 € de mécènes sous l'égide du CCAH, le Comité national coordination action handicap. Mais vous savez, ce qui m'intéresse avant tout, ce sont les projets humains. »

Propos recueillis par Olivier JORBA